

mais il y a des besoins industriels que cette loi sur les subventions aurait pu nous aider à satisfaire mais pour lesquels nous n'avons reçu aucune aide. On nous a abandonnés.

• (5.10 p.m.)

Vous ne l'ignorez certes pas, monsieur l'Orateur, la région de Sudbury-Copper Cliff en fait partie ainsi que Sault-Sainte-Marie. Elle se trouve certes sur la voie maritime, mais au contraire de Renfrew et de Lanark, les régions de Sudbury et de Sault-Sainte-Marie sont des zones de hauts salaires et tous ces endroits sont éloignés des grands centres de consommation. Il y a, bien entendu, de industries importantes établies dans les régions de Sudbury et de Sault-Sainte-Marie.

J'attire maintenant votre attention, monsieur l'Orateur, sur la région du Saguenay, au Québec. Il s'agit d'une région désignée où des sociétés se sont établies comme à Sault-Sainte-Marie et à Sudbury. Certes, le Saguenay a besoin d'aide, mais nous autres, à Lanark et à Renfrew nous n'avons pas de sociétés et nos barèmes de salaire sont inférieurs à ceux de Sudbury, Sault ou Saguenay. En outre, nos assises agricoles sont en train de disparaître rapidement. Pourtant, d'après quelques inconnus, nous ne méritons pas d'être une région désignée. La loi sur les subventions permet aux personnes entrepreneuses d'atteindre leur but. Dans notre région, nous avons des gens entrepreneurs et nous voulons leur donner cette possibilité.

La partie de l'Est de l'Ontario aux environs d'Ottawa connaît le problème du Nord, mais on lui refuse les remèdes. Elle a ni la population ni la base industrielle du Sud-Ouest de l'Ontario mais, aux fins de la présente loi, pour une raison bizarre, on la place dans la même catégorie. D'après le ministère de l'Expansion économique régionale, elle est trop riche pour être considérée comme pauvre. A mon avis, elle est trop pauvre pour être considérée comme riche. En fait, presque tout l'Est de l'Ontario ressemble à un épouse abandonnée. Si elle veut avoir une certaine dignité, elle doit la créer par ses propres moyens; ne pouvant compter sur un développement industriel, ni sur l'aide assurée aux régions désignées, elle figure parmi les oubliés.

L'agriculture est en pleine révolution; les grandes exploitations grandissent, les petites rapetissent. Les fermes marginales des circonscriptions telles Lanark et Renfrew en souffrent le plus. Notre population rurale est tombée à 12 p. 100. L'agriculture tombera de 7 à 3 p. 100 dans l'ensemble du pays et fera vraisemblablement comme aux États-Unis où environ 1 p. 100 de la population s'occupe de production primaire. Dans des situations

comme celle qui existe à Lanark et à Renfrew, un grand nombre de Canadiens s'esquintent pour pas grand-chose.

Dans l'Est de l'Ontario nous avons la main-d'œuvre, l'eau et les terres. Dans bien des régions, nous avons des maisons, pourtant, on se plaint souvent à la Chambre du problème de la pénurie de logements. Nous en avons beaucoup; bien des maisons dans les régions rurales sont vides faute de population. Nous avons les habitations, mais nous n'avons pas l'ouvrage.

Un poète, renommé pour être le champion des opprimés, résume bien la situation. Je tiens à ce que la Chambre sache que dans notre région, nous nous sentons très opprimés. Le poète Langston Hughes écrit ceci:

What happens to a dream deferred?
Does it dry up?
Like a raisin in the sun?
Or fester like a sore—
And then run?
Does it stink like rotten meat?
Or crust and sugar over—
Like a syrupy sweet?
Maybe it just sags
Like a heavy load.
Or does it explode?

Pour les dirigeants résolus des circonscriptions de Lanark et de Renfrew, il ne s'agit pas tant d'explosion que d'un fardeau trop lourd. Ce n'est pas que nous ne rêvions pas de développer notre potentiel, mais plutôt que nous en avons marre de voir que ce rêve ne se réalise jamais. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, je prie la Chambre d'avoir l'indulgence de voir d'un œil sympathique cet avis de motion.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais dire d'abord que je regrette sincèrement que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) n'ait pas jugé possible ou nécessaire d'être présent pour écouter ce plaidoyer fort éloquent auquel je vais ajouter mes observations personnelles à propos de la région adjacente comprise dans les mêmes limites régionales que celles dont a parlé le député. Je regrette que même le secrétaire parlementaire ne soit pas présent, semble-t-il. On a l'impression que nos instances en vue d'un nouvel examen des limites établies aux termes de la loi sur les subventions au développement régional tombent dans l'oreille d'un sourd. Je participe au débat parce que je porte un grand intérêt à la motion du député.

La région de Parry Sound-Muskoka, comme velle de Renfrew-Lanark, a la malchance d'être mal située géographiquement, c'est-à-dire entre le sud et le nord de l'Ontario. Selon